

## Motifs de décision

L'appelant a interjeté appel du refus de sa demande de renouvellement du supplément alimentaire Ensure.

Le ministère a déclaré à l'audience que l'appelant avait une approbation de suppléments alimentaires jusqu'au <date supprimée>. Le Ministère a reçu le formulaire de demande de supplément nutritionnel et alimentaire thérapeutique demandant deux boîtes de conserve Ensure par jour pour un autre <nombre supprimé> mois. Actuellement, les décisions concernant les besoins en matière de santé sont prises par les Services de soutien aux personnes malades ou handicapées (SSPMH) afin d'assurer l'uniformité du processus décisionnel. L'indice de masse corporelle (IMC) de l'appelant est de <nombre supprimé> kg et se situe dans la fourchette normale de 18,5 à 24,9 kg. Il n'y a aucun problème connu concernant la mastication et la déglutition, aucun diagnostic n'indique qu'il est justifié de fournir ce supplément, et le Ministère ne fournit pas de suppléments à des fins de maintien du poids. La fourniture de ce supplément doit être justifiée par un diagnostic médical ou un état de santé vérifié, ce qui n'a pas été fourni.

L'appelant a assisté à l'audience avec un travailleur de soutien, <nom supprimé>, qui travaille de concert avec le fournisseur de soins de santé de l'appelant. <Nom supprimé> a déclaré comprendre que le Ministère a besoin d'une certaine mesure pour approuver un supplément alimentaire, mais estime que l'utilisation de l'échelle d'IMC n'est pas un bon indicateur global.

L'appelant est atteint de <problème de santé supprimé> et a éprouvé de la difficulté à atteindre et à maintenir un poids acceptable pendant de nombreuses années. Le médecin de l'appelant a indiqué que le poids de l'appelant pourrait revenir si l'appelant cessait de prendre le supplément. L'appelant a déclaré qu'il porte également des prothèses dentaires, et la prothèse inférieure adhère mal à la bouche de l'appelant, ce qui rend difficile la mastication de nombreux aliments solides.

Après avoir soigneusement examiné l'information écrite, la Commission a déterminé que l'appelant aurait dû obtenir une approbation pour deux unités d'Ensure par jour. Le Ministère a présenté le formulaire de demande de supplément nutritionnel et alimentaire thérapeutique précédent de l'appelant, daté du <date supprimée>, qui indiquait le poids antérieur de l'appelant à l'époque comme étant de <nombre supprimé> kg et le poids actuel de l'appelant comme étant de <nombre supprimé> kg. Dans le formulaire de demande le plus récent, en date du <date supprimée>, le poids actuel de l'appelant est indiqué à <nombre supprimé> kg, ce qui indique que l'appelant a perdu du poids depuis la dernière approbation du supplément par le Ministère. Par conséquent, la Commission ordonne au Ministère d'autoriser la livraison d'Ensure en quantité équivalente à deux unités par jour pour une période de six mois. Pendant cette période, le travailleur de soutien de l'appelant l'aidera à obtenir une évaluation médicale révisée afin que le prochain formulaire de demande de supplément nutritionnel alimentaire et thérapeutique comprenne un diagnostic à l'appui.